

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Martine Côté, coordonnatrice des Services externes

Nous tenons à remercier un bénéficiaire de notre programme pour la réalisation de la photo en page couverture.

*Services externes
Rez-de-chaussée
10905 boul. Henri-Bourassa Est
Montréal QC H1C 1H1*

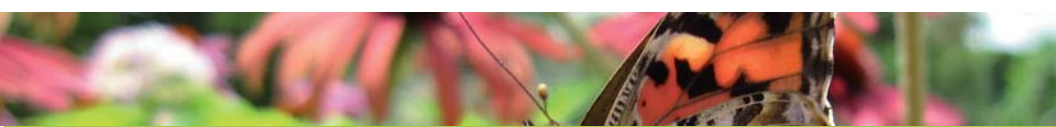
*Téléphone : 514 648-8461 poste 772
Télécopieur : 514 881-3705*

Site internet : www.pinel.qc.ca

Septembre 2016

Programme transition- réadaptation





Ce programme offre des services de suivi par une équipe multidisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, criminologues et infirmières cliniciennes visant la réintégration dans la communauté des personnes ayant été hospitalisées à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal.

Ces services sont offerts à une clientèle adulte atteinte de problèmes de santé mentale avec un potentiel d'agressivité et présentant un statut légal de nature diverse. Ainsi, certaines personnes reçoivent des soins sur une base volontaire, tandis que d'autres sont soumises à une ordonnance du Tribunal administratif du Québec (TAQ), c'est-à-dire qu'elles ont été reconnues non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux.

SERVICES OFFERTS

- Suivi criminologique dans la communauté :
 - Évaluation de l'état mental
 - Évaluation et gestion des facteurs de risque auto et hétéro-agressifs
- Intervention de groupe visant à améliorer l'estime de soi et faciliter la réintégration dans la société
- Suivi par l'équipe de Soutien à l'intégration sociale (SIS) composée de psychoéducateurs et d'éducateurs

PROVENANCE DES DEMANDES

Toutes les demandes proviennent de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal.*

* Pour les bénéficiaires ayant été hospitalisés à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal nécessitant de poursuivre leur réinsertion sous les soins de l'équipe du programme Transition-réadaptation.

SPÉCIFICITÉS

- Complexité des problématiques
- Clientèle présentant un double stigma : maladie mentale et violence
- Gestion de comportements violents
- Gestion de mandats légaux
- Délais rapides d'intervention

OBJECTIFS VISÉS

- Maintien de la stabilité de l'état mental
- Évaluation et gestion du risque de violence
- Évolution vers des soins prodigués dans un cadre le moins restrictif possible
- Amélioration de la qualité de vie

